Ce document constitue un outil de documentation et n'engage pas la responsabilité des institutions

►B **DÉCISION Nº 716/2009/CE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL**

du 16 septembre 2009

établissant un programme communautaire de soutien à des activités spécifiques dans le domaine des services financiers, de l'information financière et du contrôle des comptes

(JO L 253 du 25.9.2009, p. 8)

abrogée par:

	Journal officiel		
	n°	page	date
Règlement (UE) nº 258/2014 du Parlement européen et du Conseil du 3 avril 2014	L 105	1	8.4.2014

La dernière version consolidée avant abrogation est disponible sous le lien suivant:
http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CONSLEG:2009D0716:20110101:FR:PDF